



---

*3<sup>ème</sup> Session de la Réunion des Parties Contractantes à l'Accord sur la conservation des oiseaux  
d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA)  
23 – 27 Octobre 2005, Dakar, Sénégal*

---

## RAPPORT DU SECRETARIAT

### Introduction

Conformément à l'article VIII, paragraphe h de l'Accord, le Secrétariat prépare chaque année et pour chaque session ordinaire de la Réunion des Parties des rapports sur les travaux du Secrétariat et sur la mise en œuvre de l'Accord.

Durant l'exercice triennal 2003-2005, le Secrétariat de l'Accord a présenté un rapport à chaque réunion du Comité technique et du Comité permanent. Il s'est agi de « documents continus » contenant des informations mises à jour sur l'évolution de la situation depuis la dernière réunion de chaque comité.

Le présent rapport est plus ou moins une version consolidée des rapports susmentionnés et couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 1<sup>er</sup> septembre 2005.

### Vue d'ensemble des activités du Secrétariat de l'AEWA

Le travail quotidien du Secrétariat de l'Accord consiste à répondre au courrier, à gérer les contacts avec le réseau AEWA des Parties et Non-Parties à l'Accord, des OIG et des ONG et enfin, à ne pas oublier, à régler les questions administratives et financières. Le Secrétariat a dû également consacrer beaucoup de temps à des questions plus générales comme le déménagement du Secrétariat dans le bâtiment OBS en 2004 et le futur déménagement de nos bureaux dans le nouveau campus des Nations Unies en 2006. Ce dernier déménagement nous occupe beaucoup car il couvre de nombreux aspects différents, qui vont de la sécurité au mobilier nécessaire dans les nouveaux locaux. Les chefs de secrétariat des institutions des Nations Unies établies à Bonn se réunissent régulièrement pour discuter des questions d'intérêt commun concernant le campus des Nations Unies. Le Secrétaire exécutif assiste à ces réunions en tant que chef du Secrétariat PNUE/AEWA.

Le présent rapport est divisé en quatre sections :

1. les questions d'ordre général, qui incluent les aspects administratifs et financiers et les questions de personnel, concernant les futurs locaux, les réunions, etc. ;
2. la gestion de l'information, notamment le bulletin, le site Web, etc. ;
3. la coopération avec d'autres organisations ;
4. les questions techniques et/ou scientifiques, qui comprennent les projets sous-traités par le Secrétariat et/ou les projets réalisés par des tiers mais dans lesquels le Secrétariat est fortement impliqué.

Les activités quotidiennes ne figurent pas dans ce rapport.

## **1. Questions d'ordre général**

### **Futurs locaux du Secrétariat de l'Accord**

En 2003, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a proposé aux Nations Unies deux bâtiments situés à Bonn à côté de la Bundeshaus (où se tenaient les séances plénières du Parlement allemand avant le déménagement à Berlin) pour y installer le futur campus des Nations Unies. L'ONU a beaucoup apprécié cette offre et l'a acceptée. Depuis, des plans ont été élaborés pour le campus. Les institutions de l'ONU suivantes ont leur siège à Bonn :

- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ;
- Volontaires des Nations Unies (VNU) ;
- Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) ;
- Bureau de liaison du Centre d'information régional des Nations Unies pour l'Europe occidentale (RUNIC) ;
- Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (UNESCO-UNEVOC) ;
- Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) ;
- Institut de l'environnement et de la santé humaine de l'Université des Nations Unies (UNU-EHS) ;
- Centre européen de l'environnement et de la santé (CEES) de l'OMS ;
- PNUE/CMS ;
- PNUE/ASCOBANS ;
- PNUE/AEWA.

Toutes ces institutions sauf une, la CCNUCC, seront logées dans le bâtiment connu sous le nom de « Langer Eugen ». La CCNUCC emménagera dans un bâtiment à part, le « Altes Hochhaus ». Selon les dernières informations, les travaux de rénovation du « Langer Eugen » seront terminés début 2006. Le déménagement pourra alors se faire. Le « Altes Hochhaus » sera prêt plus tard, probablement dans le courant de l'année 2007.

Un hôtel et un grand centre de conférences seront construits à proximité afin de compléter le campus. Le Gouvernement fédéral, le Land de Rhénanie du Nord/Westphalie et la Ville de Bonn ont dégagé des fonds pour financer le projet.

### **Groupe administratif et de gestion des fonds**

Depuis MOP2, le Secrétaire exécutif de la CMS a fait le maximum pour obtenir du personnel en renfort du Groupe administratif commun (Common Administration Unit), qui est financé sur les frais généraux du PNUE. Il a réussi à convaincre le Directeur exécutif du PNUE et il a été convenu d'attribuer gratuitement cinq nouveaux postes au Groupe administratif. Depuis novembre 2004, tous ces postes sont pourvus, c'est-à-dire que le Groupe administratif est maintenant au complet. Il est responsable de toutes les questions administratives et en rapport avec la gestion des ressources pour toute la « famille CMS » établie à Bonn.

Les services fournis par le Groupe administratif à tous les secrétariats des Accords sont spécifiés dans un contrat de niveau de service (SLA). Ce contrat a été conclu et sa mise en œuvre a débuté en janvier 2005. Il sera procédé à une première évaluation plus tard cette année.

### **Recrutement de personnel**

Le recrutement du technicien associé (P2), M. Sergey Dereliev (Bulgarie), qui a pris ses fonctions le 15 août 2004, s'est fait relativement en douceur. Il en a été de même lorsque Mme Mirna Maya Espinosa a décidé de démissionner de ses fonctions de secrétaire/assistante. Le poste a été reclassé (G5) et Mme Marie-Therese Kaemper a été recrutée. Malheureusement, il y a eu des retards dans le recrutement du secrétaire exécutif, dont le poste a également été reclassé (P4) et soumis à un appel à candidatures. La

date limite d'envoi des candidatures était le 23 décembre 2003 et les entretiens n'ont toujours pas eu lieu à ce jour<sup>1</sup>.

En août 2004, nous avons été informés que le Directeur exécutif adjoint du PNUE avait accordé la priorité à la demande d'administrateur auxiliaire (JPO) présentée par la CMS et par l'AEWA. Fin 2004, le Gouvernement allemand a informé le Secrétariat de l'Accord qu'il avait décidé de fournir un administrateur auxiliaire pour la gestion de l'information au Secrétariat du PNUE/AEWA. Un appel à candidatures a été lancé début 2005 et il est prévu que l'administrateur auxiliaire prenne ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Il consacrera la moitié de son temps au projet FEM relatif aux itinéraires de migration en Afrique-Eurasie et le reste à travailler à la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'AEWA et à aider la « famille CMS » à améliorer ses activités en matière de vulgarisation, communication et information.

### Personnel temporaire

L'AEWA étant de plus en plus connu, les activités du Secrétariat ont augmenté, par exemple les ateliers, les réunions du Comité permanent et du Comité technique, la préparation du bulletin de l'AEWA et des brochures, etc. S'il n'avait pas disposé du soutien de personnel temporaire, jamais le Secrétariat n'aurait réussi à faire tout le travail qu'il a accompli ces dernières années. Le Secrétariat se félicite d'avoir pu employer quelques agents temporaires en renfort du personnel permanent. Malheureusement, le Règlement financier et les règles de gestion financière des Nations Unies ne permettent pas de garder du personnel temporaire pendant plus de six mois, même si, exceptionnellement, le Directeur exécutif du PNUE peut prolonger ce délai de trois mois. Cela veut dire que normalement le personnel temporaire doit être remplacé tous les six mois. Autre conséquence : à peine ces agents temporaires ont-ils eu le temps de se familiariser avec le travail qu'ils doivent déjà quitter le Secrétariat. De plus, le personnel temporaire n'a pas accès à IMIS, le nouveau programme informatique utilisé pour préparer les contrats, les engagements financiers, les paiements, etc. Seules les personnes qui disposent d'un contrat à durée indéterminée reçoivent un nom d'utilisateur et un mot de passe personnel pour accéder au système ainsi que des droits spécifiques leur permettant d'entrer et de certifier des données ou bien de confirmer des engagements et des paiements, etc. Il est évident que les agents temporaires sont très utiles pour le court terme mais qu'ils ne constituent donc pas une solution appropriée à long terme, en particulier pour le Secrétariat, qui a constamment besoin de personnel supplémentaire afin de pouvoir s'acquitter de toutes les tâches qui lui sont assignées par la Réunion des Parties, le Comité permanent et le Comité technique. Le Secrétariat de l'AEWA a entre-temps pris l'habitude de recruter des personnes qui ont effectué un stage chez CMS, EUROBATS ou ASCOBANS, ce qui nous permet de ne pas passer trop de temps à former ces nouvelles recrues puisqu'elles sont déjà familiarisées avec le travail au sein du PNUE et/ou de la « famille CMS » et en particulier avec le Règlement financier et les règles de gestion financière des Nations Unies.

Sans vouloir trop entrer dans les détails, nous vous donnons ci-dessous un aperçu des personnes qui ont travaillé pour le Secrétariat du PNUE/AEWA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, en vous indiquant les tâches principales de ces consultants, leur nationalité et la durée de leur séjour.

<b>Nom</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Période</b>	<b>Tâches principales<sup>2</sup></b>
M. Kim Liffers (mi-temps)	allemande	janvier-mars 2003	Gestion du site de l'Accord
M. Dirk Hendriks	allemande	avril-août 2003	Gestion de l'information
Mme Yuki Itakura (mi-temps)	japonaise	oct. 03-oct. 04	Gestion de l'information et préparation de TC5

---

<sup>1</sup> Le 25 août 2005

<sup>2</sup> En dehors de leurs tâches principales, tous les agents temporaires ont aidé le Secrétariat dans ses tâches quotidiennes.

Mme Bianca Bauch	allemande	juillet 03-sept. 04	Préparation des documents scientifiques pour TC5
Mme Ina von Frantzius	allemande	avril-juillet 04	A aidé à élaborer et à rédiger le 10 <sup>e</sup> bulletin de l'AEWA
Mme Catherine Lehmann (mi-temps/plein temps <sup>3</sup> )	franco-allemande	jan.-déc. 05	Préparation logistique de MOP3/gestion de l'information
M. Florian Keil (mi-temps)	allemande	sept. 04-mai 05	Conception du nouveau site Internet de l'AEWA et du bulletin électronique (E-news)
Mme Nienke Beintema (mi-temps)	néerlandaise	juin-déc. 05	Rédaction d'articles pour l'AEWA/ bulletin MOP3
Mme Ayhan Polat (mi-temps)	germano-turque	avril-déc. 05	Arrangements logistiques pour MOP3
Mme Dunia Sforzin (mi-temps)	allemande	août-oct. 05	Arrangements logistiques pour MOP3/rédaction de documents importants pour MOP3
Mme Sophie Hansen	franco-allemande	sept.-oct. 05	Arrangements logistiques pour MOP3

### Stagiaires

Outre les consultants que nous avons recrutés, nous avons pu faire appel à quelques stagiaires qui ont travaillé pour nous gratuitement. Les personnes qui effectuent des stages au sein de la « famille CMS » disposent pour la plupart d'un grade universitaire de premier cycle et cherchent à acquérir de l'expérience professionnelle. Ce stage a été très profitable à plusieurs anciens stagiaires puisqu'il leur a permis d'être recrutés ensuite comme consultants par l'un des Accords ou par la CMS. Certains d'entre eux ont entre-temps trouvé un emploi permanent à l'extérieur des Nations Unies.

Les personnes suivantes ont effectué un stage au Secrétariat de l'AEWA :

Nom	Nationalité	Période	Tâches principales <sup>4</sup>
M. Irimie Doru	roumaine	juillet-sept 03	Rédaction du 9 <sup>e</sup> bulletin de l'AEWA
Mme Hélène Becker	française	nov.-déc. 03	Appui à la gestion administrative
Mme Andrea Rechel	allemande	oct. 03-mars 04	Appui à la gestion financière
M. Tim Jansen	allemande	décembre 2004	Rédaction de documents importants pour TC6

<sup>3</sup> Depuis juillet 2005

<sup>4</sup> En dehors de leurs tâches principales, tous les agents temporaires ont aidé le Secrétariat dans ses tâches quotidiennes.

### **Parachèvement de MOP2**

Depuis MOP2, le Secrétariat a travaillé au suivi de la réunion, c'est-à-dire à la rédaction de la version finale des documents qui ont été adoptés, etc. Les plans d'action suivants ont été publiés et officiellement lancés entre-temps :

- Plan d'action pour la bécassine double
- Plan d'action pour la glaréole à ailes noires
- Plan d'action pour le vanneau sociable.

Il reste à terminer les lignes directrices suivantes :

- Ligne directrice pour éviter l'introduction d'espèces envahissantes
- Ligne directrice pour une législation nationale.

Compte tenu des ressources limitées, le Secrétariat espère pouvoir parachever et publier ces lignes directrices avant fin 2005.

### **Réunions des organes subsidiaires et des groupes de travail de l'Accord**

Pendant l'exercice 2003-2005, le Secrétariat de l'AEWA a organisé et assuré la tenue des réunions suivantes du Comité technique (TC) et du Comité permanent (StC) :

#### *Comité permanent*

- StC1-Bonn, Allemagne (novembre 2003);
- StC2-Bonn, Allemagne (novembre 2004);
- StC3-Bonn, Allemagne (juillet 2005);

#### *Comité technique*

- TC3-Tachkent, Ouzbékistan (mai 2003);
- TC4-North Berwick, Écosse (avril 2004);
- TC5-Flic en Flac, Maurice (mai 2005).

Les documents AEWA/MOP3.6 et AEWA/MOP3.7 fournissent respectivement un rapport détaillé des activités du Comité permanent et du Comité technique.

#### *Groupe de travail*

- Troisième réunion du Groupe de travail sur la bernache cravant à ventre noir (jan. 2004)

Le Groupe de travail sur la bernache cravant à ventre noir est le seul groupe de travail « externe » établi jusqu'ici sous les auspices du Comité technique. Il a pour mission de rédiger la version finale du Plan d'action international pour la bernache cravant à ventre noir et dès que ce plan aura été adopté par le Comité permanent, de lancer et de favoriser sa mise en œuvre. Ce plan d'action n'a malheureusement pas pu être achevé jusqu'à maintenant, tous les États de l'aire de répartition n'ayant pas livré leurs commentaires sur la sixième version du Plan d'action.

### **Ateliers pour promouvoir la chasse durable**

Depuis 2001, date à laquelle s'est tenu en Roumanie le premier atelier destiné à promouvoir l'utilisation de munitions non-toxiques pour la chasse dans les zones humides, le Secrétariat de l'Accord a joué un rôle proactif dans ce domaine. Entre-temps, ce dossier a également été repris par d'autres organisations telles que le CIC, BirdLife International et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

### Afrique occidentale

L'atelier AEWA sur la promotion de la chasse durable en Afrique occidentale s'est tenu au Sénégal du 23 au 28 octobre 2004. Cet atelier était organisé par l'ONCFS en étroite collaboration avec Wetlands International, le CIC, OMPO, le Gouvernement du Sénégal et le Secrétariat de l'AEWA. La FNC a contribué au financement de cet atelier avec la somme remarquable de 15,000 €. Y prenaient part une quarantaine de personnes représentant la plupart des pays de l'Afrique occidentale. L'atelier s'est conclu sur l'adoption de 11 recommandations ciblées en partie sur l'amélioration des enquêtes sur les oiseaux d'eau et en partie, notamment, sur la fixation de quotas concernant le nombre d'oiseaux pouvant être pris.

### Afrique du Nord et Moyen-Orient

BirdLife International/RSPB a reçu une allocation du programme LIFE Pays Tiers de l'Union européenne, afin d'améliorer la conservation des oiseaux au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Ce projet prévoit également d'organiser des ateliers pour promouvoir la chasse durable dans ces régions. La RSPB et le Secrétariat de l'AEWA se sont mis d'accord pour organiser ces ateliers qui se tiendront sous l'égide de l'AEWA au Liban (2005) et en Tunisie (2006).

## **Ateliers visant à promouvoir l'accession à l'AEWA et à la CMS**

### Madagascar

Au mois de mai 2005, un atelier a eu lieu à Madagascar afin de promouvoir l'accession de ce pays à la CMS et à l'AEWA. Le Secrétaire exécutif de l'AEWA y a participé et prononcé un discours introductif sur la CMS puis, plus tard, sur l'AEWA. Une soixantaine de représentants du Gouvernement et des ONG y participaient également et il y a eu un débat animé sur les avantages et les inconvénients d'une adhésion à la CMS et à l'AEWA. L'une des recommandations de cet atelier a été qu'il serait bon en temps utile d'insister auprès du Gouvernement de Madagascar pour qu'il adhère à la CMS et à l'AEWA.

### Tchad

Le Gouvernement du Tchad a reçu une petite subvention pour organiser un atelier destiné à promouvoir l'adhésion à l'AEWA. Malheureusement, en raison d'autres contraintes, le Secrétariat de l'AEWA n'a pas pu participer à cet atelier. Nous ne disposons pour l'instant d'aucun rapport concernant l'issue de cette rencontre.

Nous avons reçu des demandes d'autres pays concernant l'organisation d'ateliers similaires à ceux mentionnés ci-dessus. Il est certain que ces ateliers sont extrêmement utiles, en particulier lorsque le Secrétariat de l'Accord peut y participer et fournir toutes les informations nécessaires pour prendre une décision en matière d'adhésion.

## **Atelier sur la voie de migration en Asie centrale (CAF)**

Un atelier intitulé « To conclude and endorse the proposed Central Asian Flyway Action Plan to conserve Migratory Waterbirds and their Habitats » s'est tenu à New Delhi, en Inde, du 10 au 12 juin 2005. Y ont participé près de 100 représentants des pays suivants : Afghanistan, *Arménie*<sup>5</sup>, *Azerbaïdjan*, Bangladesh, Bhoutan, Chine, Inde, *Iran*, *Iraq*, *Kazakhstan*, Kirghizistan, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, *Fédération de Russie*, Sri Lanka, Tadjikistan, *Turkménistan*, *Émirats arabes unis*, *Royaume-Uni*, *Ouzbékistan* et *Yémen*.

L'atelier a été organisé par la CMS en collaboration avec Wetlands International. Diverses autres institutions, dont le Secrétariat de l'AEWA, ont apporté leur soutien. Le Secrétariat de l'AEWA avait lui-même obtenu le soutien du Gouvernement suisse, qui avait confié le soin de s'en occuper directement au Secrétariat de la CMS. De plus, le Secrétariat de l'AEWA a apporté un soutien en nature à l'atelier CAF.

---

<sup>5</sup> Les pays en italiques sont des États de l'aire de répartition de l'AEWA. L'Ouzbékistan est pour l'instant la seule Partie à l'AEWA.

Si l'on considère que 16 des 30 pays identifiés comme États de l'aire de répartition le long de la CAF se situent à l'intérieur de la zone de l'AEWA, on voit bien que le développement de cette voie de migration revêt une grande importance pour l'AEWA sur le plan stratégique. Malheureusement, l'atelier de New Delhi n'ayant pas le statut de réunion intergouvernementale, ni l'adoption formelle par les États de l'aire de répartition ni l'approbation formelle d'un futur cadre juridique et réglementaire d'application du Plan d'action n'ont été possibles. La CMS a annoncé qu'elle organiserait une telle réunion au plus tard en 2006. Dans l'intervalle, un mécanisme intérimaire sera établi par la CMS plus tard dans l'année.

Bien qu'aucune décision formelle n'ait été prise à la réunion de New Delhi, nombreux ont été les participants qui se sont déclarés intéressés à intégrer la CAF dans l'AEWA. Comme le stipule la déclaration de New Delhi, le Secrétariat de l'AEWA est invité à rester étroitement impliqué dans le développement futur de la CAF.

## **2. Gestion de l'information**

### **Stratégie de communication**

L'élaboration d'une stratégie de communication pour l'AEWA est l'un des projets figurant sur la liste des Priorités internationales de mise en œuvre (IIP) 2003-2007. Il est inutile de dire que la communication est extrêmement importante, surtout aujourd'hui à l'ère des nouvelles technologies de l'information. Or, on a constaté qu'une stratégie susceptible d'améliorer la communication tant sur le plan interne qu'externe faisait défaut. Fin 2002, le Royaume-Uni a alloué des ressources à l'AEWA pour qu'il puisse mettre en place sa stratégie de communication.

Ce travail a été confié à un consultant, qui a commencé par consulter plusieurs Parties et Non-Parties, OIG et ONG afin de connaître leur avis sur la façon dont s'effectuent actuellement les échanges d'informations entre le Secrétariat et elles, ainsi que pour évaluer leurs besoins et savoir comment améliorer la communication. Une stratégie de communication a été élaborée ensuite en se basant sur les résultats de cette enquête expresse (quick scan). Une ébauche de stratégie a été soumise aux réunions du Comité technique et du Comité permanent. À sa troisième réunion, le Comité permanent a approuvé la version finale de cette stratégie qui va pouvoir être soumise à MOP3 et adoptée officiellement.

### **Bulletin**

Pendant l'exercice 2003-2005, le Secrétariat n'a pas été en mesure, à cause de son manque de ressources, de publier régulièrement le bulletin de l'AEWA deux fois par an comme prévu. Seuls les neuvième et dixième numéros ont été publiés. Par ailleurs, une édition spéciale du bulletin de l'AEWA est parue sur les résultats de MOP2.

L'enquête expresse (quick scan) susmentionnée a révélé notamment qu'il serait très apprécié que le Secrétariat de l'Accord fournisse plus régulièrement des informations sur l'évolution des questions d'intérêt général. Le Secrétariat a donc décidé de créer à cet effet un bulletin électronique (E-news), qui a été mis en ligne à la mi-juin 2005. Le Secrétariat essaie actuellement de rédiger et de distribuer ce bulletin électronique une fois par mois.

### **Site Web**

Le Secrétariat s'est rendu compte que bien que « l'ancien » site Web contienne beaucoup d'informations utiles, celles-ci n'étaient guère accessibles. Il a donc été décidé de refaire complètement la présentation du site et de le restructurer. Résultat : le site est aujourd'hui entièrement « relooké » et il dispose d'une structure de fichier et d'un mode de navigation améliorés. La présentation s'inspire de celle de la CMS et d'EUROBATS afin de souligner que tous font partie de la même « famille CMS ». Le nouveau site a été mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2005.

### **DVD/film sur l'AEWA**

En mars 2003, il a été convenu avec un groupe constitué par Fiction Film et Musch & Tinbergen de produire un DVD sur l'AEWA. L'idée était de filmer un grand nombre de séquences ces prochaines années afin de s'en servir pour promouvoir l'AEWA. Le lancement officiel de la première partie du DVD a eu lieu à la Conférence d'Édimbourg (sur les voies de migration) en avril 2004. Ce projet a également été intégré dans le projet FEM relatif aux itinéraires de migration en Afrique-Eurasie, ce qui permettra largement de poursuivre la production de ce DVD, en y ajoutant les fonds disponibles grâce aux contributions volontaires à l'AEWA.

### **Exposition sur l'AEWA**

L'exposition commune à la CMS et à ses Accords a été lancée à la septième Conférence des Parties de la CMS (COP7) et à la deuxième Réunion des Parties de l'AEWA (MOP2). Cette exposition n'offrant que peu de place à l'information sur l'AEWA, il a été décidé d'organiser une exposition portant exclusivement sur l'AEWA en utilisant la même présentation de telle sorte que les panneaux soient interchangeables. Cette exposition sur l'AEWA a été montrée pour la première fois à la Conférence d'Édimbourg en 2004.

### **Moyens de vulgarisation supplémentaires**

Fin 2004, il a été convenu avec le Gouvernement luxembourgeois qu'il aiderait le Secrétariat à élaborer et à imprimer des moyens de vulgarisation supplémentaires, notamment un guide sur les modalités d'adhésion à l'AEWA, des autocollants, des pins, des cédéroms et des affiches.

#### *Guide sur les modalités d'adhésion à l'AEWA*

Comme l'indique le projet de stratégie de communication, les enquêtes express (quick scans) ont montré, entre autres, que certains États de l'aire de répartition ressentent le besoin d'être informés des démarches à suivre pour devenir partie contractante à l'Accord. On attendait d'un tel guide qu'il contienne l'essentiel des modalités d'adhésion à l'Accord. Entre-temps, le texte de ce guide a été préparé et distribué au Comité technique et au Comité permanent pour qu'ils le commentent. Le texte a ensuite été modifié en se basant sur les commentaires reçus, et le guide imprimé en arabe, en russe, en anglais et en français.

#### *Cédérom de référence*

Le Secrétariat a considéré qu'il serait également utile de disposer d'un cédérom contenant des documents importants en rapport avec l'AEWA. Avec l'appui du Gouvernement luxembourgeois, 300 copies de ce CD ont été produites. Par ailleurs, 1 700 cédéroms vierges ont été donnés au Secrétariat pour de futures mises à jour du cédérom de référence.

#### *Autocollants*

Des autocollants ont été préparés et produits afin de promouvoir l'Accord. Ils portent le logo de l'AEWA ou représentent une des cinq espèces de l'AEWA (fuligule myroca, glaréole à ailes noires, bécassine double, éris mature à tête blanche et ibis chauve).

#### *Pins*

Un grand nombre de pins portant le logo de l'AEWA ont également été confectionnés.

#### *Affiches*

En plus des trois affiches qui existent sur les flamants roses, la bernache cravant à ventre noir et le bécasseau maubèche, deux nouvelles affiches ont été dessinées et imprimées, l'une représentant la cigogne noire, l'autre la grue cendrée.

### **3. Coopération avec d'autres organisations**

### **Programme de travail conjoint avec Wetlands International**

Le projet de programme de travail conjoint (JWP) entre Wetlands International, la CMS et l'AEWA a été soumis à MOP2. La version finale de ce programme a été signée en 2003. Sa mise en œuvre est déjà bien avancée et deux réunions ont eu lieu jusqu'ici afin d'examiner les progrès réalisés dans ce contexte.

### **Programme de travail conjoint avec le Secrétariat de Ramsar**

Pendant la Conférence mondiale sur les voies de migration (Édimbourg), un programme de travail conjoint (JWP) a été adopté par les Secrétariats de Ramsar, de la CMS et de l'AEWA. Il n'a pas été possible jusqu'ici d'organiser une première réunion des Secrétariats concernés pour débattre de la mise en œuvre de ce programme.

### **Programme de travail conjoint avec la CCD**

La CMS a engagé des entretiens dans le but d'intensifier la coopération entre le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la CMS. Le Secrétariat de l'AEWA y a été associé dès le départ. La CCD et la CMS ont conclu entre-temps un mémorandum d'accord. Des discussions sont en cours concernant le développement de ce programme de travail.

### **OMPO (Oiseaux Migrateurs du Paléarctique Occidental)**

Le Comité permanent ayant donné son accord lors de sa première réunion, le Secrétariat peut renforcer sa coopération avec OMPO. Par manque de personnel, aucun progrès n'a cependant été réalisé pour élaborer un mémorandum de coopération entre les deux organisations.

## **4. Projets**

### **Projet FEM relatif aux itinéraires de migration en Afrique-Eurasie**

Le Conseil du FEM a approuvé la proposition de projet de grande envergure en octobre 2003. Depuis lors, Wetlands International a œuvré en étroite collaboration avec le PNUE/FEM pour que la proposition de projet de grande envergure soit transférée dans un document opérationnel. La mise en œuvre de ce projet devrait pouvoir débuter dans la seconde moitié de l'année 2005. Le recrutement d'un administrateur de projet et d'un assistant est en cours. Wetlands International présentera des informations plus détaillées sur ce projet à MOP3. Il est évident que ce projet est très important d'un point de vue politique et stratégique pour l'AEWA comme pour la CMS. Les deux organisations ont fait le maximum pour résoudre les problèmes rencontrés jusqu'à présent. Notamment en liant plusieurs projets figurant sur la liste des Priorités internationales de mise en œuvre (IIP) 2003-2007 de l'AEWA au projet FEM, ainsi qu'en allouant 50 % du temps dont dispose l'administrateur auxiliaire (JPO), le Secrétariat de l'AEWA a été en mesure d'apporter un soutien important, de l'ordre de 1,3 million USD, à ce projet. En conséquence, l'AEWA, avec le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, qui alloue pour sa part 1 million d'euros au projet, fait partie des plus gros contributeurs financiers à ce projet.

### **Plans d'action internationaux par espèce**

La version finale des plans d'action internationaux par espèce suivants est prête, ce qui signifie que le texte a été amendé, le cas échéant, en tenant compte des commentaires envoyés par les États de l'aire de répartition et les experts :

- Bernache cravant à ventre clair – population de l'est du haut arctique canadien ;
- Ibis chauve ;
- Râle des genêts ;
- Érismaure à tête blanche ;
- Fuligule myroca.

Tous les plans d'action susmentionnés seront soumis à MOP3 pour adoption formelle. Il convient de mentionner que les plans d'action pour le râle des genêts et l'érismaure à tête blanche ont été élaborés

conjointement par l'Union européenne, la CMS et l'AEWA. La CMS et l'AEWA soutiennent le plan d'action pour le fuligule myroca.

#### Plan d'action pour la bernache cravant à ventre noir

Depuis la troisième réunion du groupe de travail sur la bernache cravant, qui s'est tenue le 14 janvier 2004 à Wageningen, aux Pays-Bas, on n'a guère avancé dans l'achèvement du plan d'action. Le problème est que tous les pays clés n'ont pas soumis leurs commentaires sur le 5<sup>e</sup> projet. Le Secrétariat leur a rappelé plusieurs fois ce fait, mais sans succès, du moins pour l'instant.

#### Érismature maccoa

L'élaboration d'un plan d'action pour cette espèce a été soumise en sous-traitance par le Secrétariat au African Gamebird Research Education and Development Trust (AGRED). Le projet devrait être présenté au Secrétariat avant fin 2005.

#### Oie naine

La mise à jour du plan d'action pour cette espèce a été soumise en sous-traitance par le Secrétariat à BirdLife International. La Finlande a accueilli un atelier début avril 2005. Le projet de plan d'action devrait être soumis en 2006.

#### **Priorités internationales de mise en œuvre 2003-2007<sup>6</sup>**

Le Secrétariat de l'AEWA joue un rôle actif dans l'application des Priorités internationales de mise en œuvre (IIP). L'une des missions du Secrétariat est de rechercher et si possible de garantir les fonds nécessaires pour mettre en œuvre certains projets. Malheureusement, l'exercice 2003/2005 n'a guère été propice à la collecte de fonds. La récession économique a eu des effets négatifs sur les contributions volontaires à l'Accord, la plupart des ministères des pays industrialisés devant faire face à des coupes budgétaires. Heureusement, il a été possible de se procurer des fonds pour financer un certain nombre de projets. Pour avoir une vue d'ensemble des progrès réalisés dans la mise en œuvre des Priorités 2003-2007, veuillez consulter *Doc. AEWA/MOP3.18*.

Le Secrétariat de l'AEWA participe également au projet réalisé actuellement sous l'égide du Secrétariat de la CMS en vue de réunir des fonds du secteur privé et des grandes entreprises pour la « famille CMS », en mettant l'accent sur l'Allemagne puisque celle-ci est le pays hôte.

---

<sup>6</sup> MOP2 a adopté les Priorités internationales de mise en œuvre 2003-2007 (IIP 2003-2007). Auparavant, les Priorités 2000-2004 étaient en vigueur ; une partie du projet susmentionné provient des Priorités 2000-2004 et une autre des nouvelles priorités.